

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***20078848***

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**

03 JUL. 2020

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0500 936 407**

Nom

(en entier) : **BRASSERIE DES 3F**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **AVENUE DU PARC D'AVENTURES SCIENTIFIQUES, 5, 7080
FRAMERIES**

Objet de l'acte : DEMISSION/NOMINATION

Extrait du Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2020

1.L'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Patrick D'Aubreby, domicilié Rue du Faubourg de Paris, 145 à Douai (France), de son mandat d'administrateur
Cette décision prendra effet le 25 mai 2020.

2.L'assemblée décide à l'unanimité de nommer aux fonctions d'administrateur, la société anonyme de droit français, CERES DEESSE DES MOISSONS, ayant son siège social rue Anatole France, 38 à 59790 Ronchin (France), représentée par Monsieur Patrick D'aubreby
Cette décision prendra effet le 25 mai 2020.

Patrick D'Aubreby
Président

r

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).